

Métier d'opérateur(trice)  
de traitement des  
valeurs

Durée totale :  
10h

Nombre de participants :  
12 personnes maximum

3h

Prérequis :  
Justifier d'une carte  
professionnelle en cours de  
validité délivrée par le  
CNAPS

Méthodes et moyens  
pédagogiques :  
Cours théoriques  
structurés et  
commentaires en lien  
avec la pratique.  
Exercices de mise en  
pratique sous forme  
d'étude de cas sur poste  
de travail

3h

Evaluation :  
Quiz de validation des  
acquis  
Evaluation en situation  
réelle

Public :  
Toute personne exerçant  
une activité  
d'opérateur(trice) de  
traitement des valeurs

4h

Lieux de formation :  
Nîmes, Bordeaux, Rennes,  
Paris, Aix en Provence,  
Rungis

Formateur :  
Formateurs experts métier

Resp. Pédagogique :  
Stéphanie GUILLERAT DE  
OLIVEIRA

# PROGRAMME DE FORMATION

## Maintien et Actualisation des Compétences Opérateur(trice) de Traitement des Valeurs Formation Permanente

### - Objectifs pédagogiques :

- Actualisation des connaissances réglementaires
- Perfectionnement aux méthodes et procédures du traitement des valeurs
- Rappel des consignes relatives à la sécurité des personnes et des installations
- Actualisation des connaissances sur l'évolution de l'activité de traitement des valeurs

### - Enseignement civique - Objectifs pédagogiques :

- Connaître et respecter les principes et symboles de la République
- Programme :
- Comprendre et respecter les devise, symboles et la laïcité de la République
  - Identifier et respecter les principes fondamentaux de la République

### - MODULE JURIDIQUE ET ORGANISATIONNEL

#### Programme :

- L'évolution des dispositions législatives et réglementaires :
  - Le Code de la Sécurité Intérieure et focus sur le livre IV
  - La loi LOPPSI (loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure)
  - Le CNAPS et ses missions
- Le code de déontologie
- Le rôle et les responsabilités de l'opérateur(trice) de traitement des valeurs :
  - Les acteurs de la chaîne logistique fiduciaire
  - Les missions d'un(e) opérateur(trice) de comptage
  - La chaîne de valorisation des fonds
- Les consignes et les mesures de prévention relatives à la sécurité des personnes et des installations :
  - Les règles générales de sécurité en agence
  - Les règles de sécurité spécifiques à l'atelier de traitement des valeurs
- L'ergonomie au poste de travail

### MODULE STRATEGIQUE

#### Programme :

- Les procédures opérationnelles du traitement des valeurs :
  - La gestion des reliquats, des écarts et des billets atypiques
  - Les signes de sécurité des billets
  - Les conditionnements billets et monnaies
  - ...
- L'évolution de l'activité de traitement des valeurs :
  - Evolution des matériels et techniques concourant à la sécurité des personnes et des agences
  - Evolution des matériels et procédures liés au traitement des valeurs
- Etudes de cas et mises en pratique sur poste de travail sur les méthodes et procédures du traitement des valeurs

### Evaluation individuelle des connaissances

### Bilan et validation finale des acquis

- Synthèse de la formation et orientation de progrès